

Madame la Syndique, Monsieur le Syndic,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,  
Mesdames, Messieurs,

Cette année, je m'adresse à vous sous une forme particulière et dans un contexte tout aussi particulier. Mon message de cette année vous est adressé sous la forme écrite, en guise de conclusion de séance, dans le cadre de notre assemblée de printemps qui a eu lieu, à distance, en été, dans une situation de presque retour à la normale sanitaire, d'après pandémie. Au vu de la situation, tous les éléments d'un message « rabat-joie » pourraient être réunis. Mais je vous rassure, ce n'est pas le cas : j'ai l'honneur de vous adresser un message positif et enthousiaste comme de coutume.

Tout d'abord, je tiens à vous remercier sincèrement pour avoir su jouer le jeu de tenir cette Assemblée générale à distance. 25 communes-membres sur 27 ont rendu le formulaire-réponse.

Chères Municipalités-membres de Lausanne Région, vous avez approuvé les comptes 2019, donné décharge au Bureau de coordination et adopté les rapports de l'organe de révision et de la commission de gestion. Je tiens à vous remercier de la confiance que vous témoignez à Lausanne Région.

Au cours de cette première partie de l'année et pendant les mois de confinement, Lausanne Région a continué de fonctionner. Un peu au ralenti, certes, mais pas moins bien. Le personnel a poursuivi ses activités en télétravail.

Le Guichet Entreprises a été fortement sollicité et a conseillé environ 350 entreprises de la région dans la compréhension des mesures économiques déployées par les différentes Autorités et dans l'accompagnement des demandes d'aide.

L'édition 2020 du Prix Entreprendre Lausanne Région (PERL) dont la cérémonie était prévue le 7 mai à Beaulieu en présence d'environ 350 invité-e-s, a fait peau neuve et s'est présentée au public sous forme dématérialisée. Les lauréats ont été désignés par un jury en visio-conférence et l'intégralité de la cérémonie a été diffusée via les réseaux sociaux et la Télé par le biais de courtes vidéos de 3 minutes chacune. Le classement et l'attribution des prix ont été dévoilés la semaine dernière :

- **Membrasenz Sàrl** à Ecublens gagne l'édition 2020 et remporte le premier prix de CHF 50'000.-.
- Les sociétés suivantes remportent le prix de l'innovation de CHF 10'000.- chacune : **Société coopérative Lait Equitable** (lausanne), **Regenosca SA** (Lausanne), **NextKidney SA** (lausanne) et **CompPair-Technologies SA** (Ecublens).
- Le prix « Coup de cœur du Jury » et le « Prix du public » vont à la Société coopérative Lait équitable.

Il est important de noter que cette opération PERL 2.0 a accéléré les démarches de Lausanne Région pour acquérir une présence sur les réseaux sociaux. En partant de rien, Lausanne Région a acquis en quelques semaines presque 400 abonné-e-s sur LinkedIn et Facebook. Je ne peux que vous encourager à vous y abonner aussi, si vous ne l'avez pas déjà fait, et à suivre le fil de nos actualités.

L'appel à candidature pour l'édition PERL 2021 s'ouvre bientôt et rendez-vous vous est d'ores et déjà donné le mercredi 5 mai pour la cérémonie de remise des prix, espérons-le en présentiel.

Quelques mots en conclusion pour vous informer que l'équipe du Secrétariat général est désormais au complet. Une nouvelle cheffe de projets de la promotion économique a rejoint l'équipe le 6 janvier et la nouvelle secrétaire générale a pris ses nouvelles fonctions, le 2 juin. Quant à moi, après 31 ans à la Municipalité de Belmont-sur-Lausanne, je suis désormais Syndic-retraité, à totale disposition de Lausanne Région. Je me réjouis de conduire ce mandat encore pour une année.

Gustave Muheim  
Président

AR/01.07.2020, validé par GM à la même date